

Conseil municipal du 12 janvier

Présents : Bernadette Doutremepuich, Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Dominique Devienne, Isabelle Gruchala Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frederic Louette, Hélène Massa, Christian Nevejans, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez

Secrétaire de séance : Christian Nevejans

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 décembre.

➤ ***Vote : Approuvé à l'unanimité.***

Démission adjoint communication : Elle sera officielle après réception de son courrier par la préfecture et acceptation par le préfet de sa démission.

Délibération : Transfert du chapitre 21 au chapitre 23 de la somme nécessaire au paiement de la facture de maîtrise d'œuvre du cabinet Mobesta : (chapitre 23 : immobilisations en cours)

➤ ***Vote : Approuvé à l'unanimité***

Délibération Fond de concours 2019 : Attribution du fonds de concours 2019 sur l'église : cette attribution avait été décidée en décembre 2019 mais pas entérinée légalement par une délibération d'où l'obligation de régulariser cette attribution.

➤ ***Vote : Approuvé à l'unanimité***

CD 58 : le sondage effectué a recueilli 25 réponses (11 riverains) Il apparaît que les solutions proposées soient en adéquation avec celles que nous avons préconisées et que nous avons transmis au cabinet Mobesta pour réaliser son étude.

Présentation des aspects techniques du projet par Dominique Devienne. Des propositions émanent du conseil : revoir l'emplacement de l'écluse au niveau du cimetière ; installer une borne électrique sur le parking, vérifier l'éclairage au niveau des passages piétons. Mme le Maire transmettra ces remarques au cabinet Mobesta en charge de la maîtrise d'œuvre.

Pass numérique : Nous sommes maintenant en possession des carnets pass qui permettront à des habitants de se voir offrir tout ou partie d'une formation au numérique.

Des dépliants sont disponibles en mairie ; ils seront aussi distribués aux personnes qui peuvent bénéficier de ce dispositif. La commune s'efforcera de cibler les personnes répondant aux critères d'éligibilité imposés .

Pour Villers, il n'y aura pas de formation sur place. Le centre de formation le plus proche sera sur Angres.

A ce jour il nous manque quelques informations précises sur l'octroi et l'utilisation de ce Pass que nous ne manquerons pas de transmettre lorsque nous les aurons.

Commission action sociale : En l'absence de CCAS une commission va être créée qui s'occupera de l'action sociale : aide à la constitution de dossiers et secours d'urgence.

Cette commission aura une ligne budgétaire dédiée dont le montant sera décidé par le conseil.

Guislain Delaforge, Hélène Massa et Catherine Hocquette acceptent de faire partie de cette commission sous la présidence de Mme le Maire.

4 personnes extérieures au conseil seront aussi contactées par Mme le Maire.

Retour commission scolaire et périscolaire : la commission scolaire et périscolaire s'est réunie la semaine dernière pour réfléchir à une modification d'horaires pour l'école

Mme Wilmart exposera la proposition à Mr le maire de Carency ensuite nous envisageons un sondage auprès des parents d'élèves conjointement avec les enseignants et la municipalité de Carency . A près dépouillement du sondage nous choisirons la solution la plus adaptée, solution qui sera ensuite proposée au conseil d'école.

Cartes de vœux : Pour pallier à l'absence de cérémonie des vœux une carte , à destination de toute la population sera distribuée en fin de semaine dans les boites aux lettres.

La séance est levée à 20h45